

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013

Document déposé
à l'assemblée générale
Le 6 juin 2013

Préparé par André Bilodeau, directeur

3115, montée Saint-Hubert
Saint-Hubert (Québec) J3Y 4J2

Téléphone : (450) 676-8940 Télécopieur : (450) 676-7696

www.reseaudhabitationschezsoi.org

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
3. MOT DU DIRECTEUR.....	4
4. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2013.....	5
5. L'ACCOMPAGNEMENT AU <i>RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI</i>	15
6. STATISTIQUES DU 1 ^{ER} AVRIL 2012 AU 31 MARS 2013.....	17
6.1. Portrait des demandes.....	17
6.2. Statut des accompagnements.....	18
6.3. Évaluation des appels reçus.....	21

1. INTRODUCTION

UN PEU D'HISTOIRE

Le Réseau d'Habitations Chez Soi est un organisme sans but lucratif qui a été légalement constitué le 20 janvier 2000.

L'organisme est issu de la table de concertation sur l'habitat des personnes ayant des problèmes de santé mentale de la sous-région de Longueuil. Cette table s'était penchée sur la piètre qualité des conditions d'habitation des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Cette clientèle fragilisée et économiquement très pauvre se retrouvait dans des appartements délabrés et trop souvent au-dessus de leur capacité financière. Ce qui entraînait des conséquences très néfastes où certains devaient faire des choix entre payer leur loyer trop élevé ou manger sainement. Bref, les personnes se retrouvaient dans des conditions d'extrême pauvreté en plus de ne pas avoir accès à tout le support communautaire nécessaire.

C'est donc en réponse à cette situation dramatique que le Réseau d'Habitations Chez Soi est né.

Pour la mise en place de ce projet, la Direction de l'organisation des services à la clientèle, de feu la Régie, accordait un premier financement récurrent à l'organisme en lui confiant par le fait même le **mandat*** suivant :

- **Promouvoir le logement social pour la clientèle (mettre à la disposition de cette dernière des logements de qualité à prix modique)**
- **Accompagner les usagers : s'assurer que ces derniers aient accès aux services requis, le cas échéant, offrir de l'accompagnement aux personnes qui ne désirent pas avoir un suivi spécifique tel que le suivi intensif ou le suivi communautaire**
- **Acquérir un ou des immeubles à mettre à la disposition des usagers en besoin**

L'organisme a donc, pendant plus de quatre ans, été financé principalement à l'intérieur du « Programme d'intervention, de réadaptation et de réinsertion sociale avec hébergement en santé mentale ».

De plus, les attentes de notre bailleur de fonds tel que stipulé lors des versements, précisaient un objectif à atteindre, soit, « Développement du soutien au logement en partenariat avec le centre hospitalier Pierre-Boucher et l'hôpital Charles-Lemoyne ».

Bien entendu, depuis sept ans, un transfert de notre financement en appui à notre mission globale a été effectué vers le programme de soutien aux organismes communautaires (P.S.O.C.).

En 2004, un autre événement heureux est venu consolider notre organisme, soit l'acquisition de notre siège social grâce à un financement fédéral via le programme d'initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) visant principalement à lutter contre l'itinérance.

C'est donc, riche de cette histoire, que s'exercent depuis plus de douze ans les activités et services reliés à notre mission.

* Extrait du document : Maison Chez Lise. Le point sur le dossier, les stratégies d'action 18 avril 2001
Direction de l'organisation des services à la clientèle RRSSSM.

NOTRE MISSION

L'organisme doit **par différents moyens et opportunités**, permettre à **des personnes** ayant des problèmes de santé mentale ou à risque d'itinérance de vivre dans un **habitat adéquat et sécuritaire** en plus d'**avoir accès à un soutien approprié** pour améliorer leur qualité de vie.

Notre mission étant la fondation sur laquelle nous avons bâti et développé nos services, il est bon de mentionner notre philosophie ainsi que notre culture organisationnelle qui s'y rattachent.

DIFFÉRENTS MOYENS ET OPPORTUNITÉS...

Au Réseau d'Habitations Chez Soi, nous croyons qu'il existe différentes façons de poursuivre la mission de l'organisme et d'atteindre nos buts. Nous faisons donc preuve de créativité afin de trouver des moyens originaux qui répondent aux nombreux besoins de la communauté : des habitats plus adéquats, des propriétaires sensibilisés, des locataires mieux informés, une communauté plus accueillante.

DES PERSONNES...

Un autre point majeur qui guide nos actions quotidiennes, c'est que pour nous, bien au-delà des problèmes de santé mentale, se retrouve une personne citoyenne à part entière. Cette philosophie de départ nous amène à travailler sur le terrain avec différents acteurs de notre communauté. Ce que certains appellent de l'intersectorialité et que nous nommons de la diversité communautaire. Notre approche vise tout autant l'intégration sociale des personnes que nous accompagnons dans la communauté que l'amélioration de cette communauté, afin que celle-ci accepte les personnes ayant une problématique en santé mentale ou exclue de notre société. Bref, tout un défi...

Nous affirmons par le fait même, haut et fort, que le droit au logement adéquat dans une communauté adéquate est un droit fondamental pour tous les citoyens. Il y a là une responsabilité sociale importante.

Nous affirmons également qu'un habitat adéquat est un déterminant majeur de la santé physique et mentale. Il y a là une responsabilité majeure du réseau de la santé et des services sociaux.

Voilà donc les grandes lignes historiques et philosophiques qui ont guidées et qui guideront les actions et le développement du Réseau d'Habitations Chez Soi.

Nous vous invitons à les conserver précieusement en mémoire lors de la lecture de notre rapport d'activités 2012-2013.

André Bilodeau
Directeur

2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, le conseil d'administration s'est rencontré à six reprises. En plus de l'administration et la gestion des affaires courantes, plusieurs dossiers ont nourri nos réflexions.

Un des plus importants dossiers traités par le conseil d'administration cette année a été la signature de la nouvelle convention de soutien financier 2012 – 2015 avec l'agence. Rappelons-nous que cette convention avait été longuement négociée avant d'en arriver au produit final et acceptable.

Malheureusement, nouvelle convention ne signifie pas réinjection de fonds, ce qui veut dire que la question de la consolidation de notre financement de base a été encore cette année au cœur des préoccupations du conseil d'administration.

Un autre dossier majeur a fait partie de notre réalité à savoir notre adhésion au Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec, bref, toute la question de la vision alternative de la santé mentale.

Le conseil a aussi réfléchi et travaillé sur notre projet « Liaison, Info-ressources » qui a été appuyé par la TIRS et sera déposé à la CRE Longueuil.

Bien entendu, la vie associative et l'acceptation de nouveaux membres étaient également au rendez-vous cette année. D'ailleurs, nous avons bénéficié de plus de 250 heures de bénévolat de la part de nos membres.

Voilà en bref nos principaux dossiers.

J'en profite donc pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui, au cours de l'année, ont contribué à soutenir les objectifs de notre mission. Bref, merci à l'équipe de travail, à mes collègues membres du conseil d'administration et à tous nos membres.

Je tiens aussi à remercier nos bailleurs de fonds pour leur soutien financier ainsi que tous nos partenaires multisectoriels qui contribuent eux aussi à l'atteinte des objectifs reliés à notre mission.

Merci à tous et continuons ensemble à bâtir une société plus juste pour tous.

David Blanchard
Président du Conseil d'Administration

3. MOT DU DIRECTEUR

So, So, So, Solidarité...

Quelle année de mobilisation nous venons de vivre! Un printemps érable, une campagne de mobilisation du communautaire, un changement de gouvernement, une commission Charbonneau et de multiples tables et lieux de concertation. Ça y est, nous vivons sûrement maintenant dans un monde meilleur... Vous savez tous que seul on va plus vite, mais qu'en groupe on va plus loin. La question qui me trotte dans la tête cette année c'est à savoir si ce plus loin est dans la bonne direction... Je crois fondamentalement à la force potentielle des groupes, mais encore faut-il que ces groupes aient l'humilité de s'auto-évaluer, et surtout, d'avoir une analyse objective des résultats atteints. Ce que je constate c'est une tendance à s'attribuer tous les succès et à accuser l'autre de tous les problèmes, l'autre étant les gouvernements, la méchante droite, la mondialisation et le diabolique capitalisme. J'avoue que lorsqu'on est confronté dans nos accompagnements de personnes mal logées à quelqu'un dont tous les malheurs dépendent des autres, et bien, c'est ce qu'on appelle un cul-de-sac. Sans responsabilisation, les changements réels sont peu probables... Notre société, c'est-à-dire vous, moi et eux, sommes englués dans ce que j'appelle une culture de confrontation institutionnalisée. Halte à ci, halte à ça, non à ci, non à ça, bloquons ci, bloquons ça, etc... Alors quels sont nos résultats collectifs? Vivons-nous dans un monde meilleur? La pauvreté a-t-elle été éliminée? Nageons-nous en pleine justice sociale? À vous d'y répondre.

Enfin, à tout le moins je vous invite à la réflexion sur nos stratégies collectives visant la transformation sociale. En ce qui me concerne, je crois qu'il y a lieu de réévaluer nos stratégies, nos façons de faire et notre travail collectif. Malheureusement, je me sens bien seul à porter ce désir d'optimiser nos réels impacts visant la transformation sociale orientée vers le bien commun. La bonne nouvelle, c'est que ma solitude me met à l'abri des tâtonnements collectifs et me laisse toute la liberté de revoir ma propre façon d'intervenir et de contribuer à créer une société plus juste. Bref, à me responsabiliser face à l'état du monde dans lequel je vis et travaille comme directeur d'un magnifique organisme communautaire. Regardons maintenant ce que nous avons fait en cette précieuse année que nous venons de terminer.

André Bilodeau
Directeur

N.B. Ce mot du directeur n'engage que lui-même et tout ce qu'il a dit pourra être retenu pour ou contre lui.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2013

Notre travail avec la collectivité et notre implication dans des lieux de concertation

Notre travail en concertation est une valeur que nous portons depuis le tout début de notre existence. Nous postulons que pour aider les personnes que nous accompagnons à s'intégrer et à bien vivre dans une communauté, nous devons nous-mêmes être un organisme bien réseauté avec cette communauté de façon à participer à sa transformation positive, et par le fait même, offrir aux personnes accompagnées un réseau solide de soutien diversifié et accueillant.

Nous sommes donc très impliqués sur les tables de concertation autant en santé mentale, en logement, en itinérance que dans d'autres lieux multisectoriels.

Notre organisme, représenté soit par la direction, nos intervenantes ou les membres de notre conseil d'administration, a participé à plus de 87 rencontres pertinentes à notre mission, et ce, pour un total de plus ou moins 291 heures de présence. C'est ce qu'on appelle un réel travail de collaboration avec nos partenaires dans le but d'améliorer la situation des personnes pour qui nous travaillons.

Sommes-nous satisfaits des résultats atteints? Partiellement.

Il est évident que cette implication a permis de continuer d'améliorer le travail collectif de lutte contre les effets dévastateurs de la pauvreté, l'exclusion sociale, la maladie mentale, l'itinérance, etc. Là où nous restons sur notre appétit, c'est au niveau de la lutte contre les causes réelles et multiples de ces fléaux. Bref, collectivement, on gère bien les effets, mais on lutte encore trop peu contre les causes. Du moins, c'est notre humble avis.

Voici donc l'énumération de nos lieux d'implication regroupés par secteur :

LE LOGEMENT :

- Les assemblées du FRAPRU (Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain)
- Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement

L'ITINÉRANCE :

- TIRS (Table Itinérance de la Rive-Sud)
- CRIM (Comité Régional en Itinérance de la Montérégie)
- RSIQ (Réseau Solidarité Itinérance du Québec)
- Comité pour la consolidation des ressources existantes de la CELCI (Communauté Engagée dans la Lutte Contre l'Itinérance)
- Comité pour établir des mécanismes de collaboration centrés sur les besoins de la personne de la CELCI
- Comité concertation – partenariat multisectoriel de la CELCI
- Rencontre d'Interaction pour les intervenantes

LA SANTÉ MENTALE :

- Table santé mentale des CSSS Pierre-Boucher et Champlain – Charles-Lemoyne
- RRASMQ (Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec)
- Projet clinique CSSS Pierre-Boucher

LE MULTISECTORIEL :

- CDC Longueuil (Corporation de Développement Communautaire de Longueuil)
- TROC-M (Table Régionale des Organismes Communautaires de la Montérégie)
- Comité enjeux de la CDC Longueuil
- Table d'entraide de Saint-Hubert

La lutte contre l'itinérance

Projet SPLI

Encore cette année, notre organisme a investi beaucoup d'énergie pour lutter contre ce fléau qu'est l'itinérance. Avant d'aller plus loin, répondons à la question : **De quoi parle-t-on?**

* Tiré de « Pour une politique en itinérance »

Un processus, pas un profil

Au cours des dernières décennies, plusieurs définitions ont été proposées par différents comités et organisations. Chacune d'entre elles a sa pertinence et met en lumière un ou des aspects particuliers, notamment des contextes régionaux. Nous avons choisi de ne pas proposer une nouvelle définition qui se voudrait « universelle », mais plutôt de faire ressortir les caractéristiques communes de l'itinérance au Québec tout en signalant l'existence de nuances régionales ainsi que les différences qu'il peut y avoir entre les situations d'itinérance vécues selon le genre ou l'âge, ou d'autres dimensions.

Parmi les caractéristiques communes à ces définitions ressortent l'exclusion, l'instabilité et le cumul de problèmes. La réalité de l'itinérance relève d'un processus d'exclusion et de marginalisation. Le terme « itinérance » recouvre une réalité complexe, résultant d'un ensemble de problématiques (notamment celle de l'absence de logement), et devant se résoudre par une combinaison de solutions.

L'itinérance ne saurait constituer un profil attaché à une catégorie ou à un groupe d'individus qui seraient davantage « prédisposés » à se retrouver itinérants : l'itinérance ne doit pas être traitée comme une maladie (au sens épidémiologique). L'itinérance n'est pas non plus une identité et il est déplorable que des personnes restent stigmatisées comme itinérantes alors même qu'elles ont quitté cette condition de vie.

Trois types d'itinérance

L'itinérance caractérise une condition de vie plus ou moins temporaire. On distingue généralement trois types, selon la durée et la fréquence des périodes d'itinérance : situationnelle ou transitoire, épisodique ou cyclique, et chronique. On constate malheureusement dans la plupart des milieux que l'itinérance chronique est plus répandue qu'auparavant et que les périodes d'itinérance se prolongent.

Un phénomène à l'ampleur dramatique

Une réalité complexe

Si l'itinérance est plus ou moins répandue selon les régions, ses visages sont partout les mêmes au Québec. L'itinérance ne se réduit plus à l'image du clochard alcoolique. Maintenant, se retrouvent à la rue des personnes issues des communautés culturelles, incluant des personnes sans statut et des autochtones, population émergente dans les grands centres urbains du Québec. Pour certains, la rue est l'aboutissement d'une longue série de difficultés, alors que pour d'autres, l'arrivée dans la rue est soudaine : perte d'emploi, rupture, problème de santé, faillite.

Si l'itinérance masculine reste majoritaire, les femmes sont de plus en plus nombreuses à vivre l'expérience de la rue, même si l'itinérance des femmes est un phénomène moins visible. La plupart des femmes se retrouvent à la rue suite à un abandon ou à une rupture ou pour fuir une situation violente qui les met dans une précarité extrême au plan tant financier que social. Beaucoup d'entre elles ont des parcours liés à l'errance, sans nécessairement être à la rue, et changent fréquemment de lieu de vie. Celles qui sont avec leur(s) enfant(s) sont particulièrement vulnérables.

L'itinérance se vit à tous les âges

Le spectre d'âge s'élargit aussi : les jeunes sont de plus en plus jeunes et les personnes âgées sont aussi plus nombreuses à vivre un passage dans la rue. Alors que l'itinérance auparavant était le lot de personnes seules, on voit maintenant des couples et de plus en plus de familles (monoparentales ou biparentales) à la rue ou en situation de grande précarité.

Les ressources se retrouvent alors confrontées à une toute nouvelle demande de services. Si l'image du jeune punk avec son squeegee fait maintenant partie du paysage dans les grandes villes québécoises, le portrait des jeunes de la rue est beaucoup plus diversifié, de même que leur parcours : fugueur des centres jeunesse (auxquels s'ajoutent de plus en plus de fugueurs non déclarés), jeune venu de région pour travailler en ville, prostitué, jeune parti passer une fin de semaine loin de chez lui ou qui a été mis à la porte de chez ses parents, utilisateur de drogues, jeune s'insurgeant contre la société, l'autorité, etc. De la même façon, l'itinérance des personnes âgées a aussi plusieurs facettes : elles font face à des problèmes de santé physique plus importants et de perte d'autonomie en plus de problèmes de consommation, d'isolement et de désorganisation courants chez les personnes itinérantes.

Diverses problématiques

Outre les problèmes liés au logement, à la pauvreté et à l'exclusion sociale, les personnes en situation d'itinérance connaissent diverses problématiques de santé ou de santé mentale. Plusieurs vivent avec des maladies infectieuses comme l'hépatite ou le VIH/sida. Beaucoup connaissent la dépression ou des troubles de santé mentale (schizophrénie, troubles de la personnalité, troubles affectifs, etc.). Un grand nombre sont consommateurs d'alcool, de psychotropes (drogues injectables ou non), de médicaments (prescrits ou non) ou sont des joueurs compulsifs.

Des dénominateurs communs

Au-delà des différences d'âge et de genre et des parcours individuels, l'itinérance a plusieurs dénominateurs communs.

Vivre l'itinérance, c'est ne pas avoir de lieu à soi où dormir : nombreux sont ceux qui couchent dans un refuge ou une maison d'hébergement, et il est difficile de savoir combien sont ceux qui le font dans la rue, dans un parc, dans un édifice abandonné, dans une maison de chambres, sur le sofa de quelqu'un, sur une chaise aux urgences, dans une voiture...

Vivre l'itinérance, c'est vivre sans un sou en poche dans une société où tout s'achète. La pauvreté économique est le lot de toutes les personnes itinérantes. Elles doivent compter sur les ressources communautaires d'aide et elles doivent développer des stratégies de survie telles que la quête, le squeegee ou le travail du sexe, qui est de plus en plus répandu.

Vivre l'itinérance, c'est être seul et en détresse : les intervenantEs font le constat que la détresse psychologique est répandue chez les personnes en situation d'itinérance et que plus cette détresse est grande, plus les problématiques s'aggravent, que ce soit la consommation d'alcool ou de drogue, le jeu compulsif, le recours à la violence ou encore les troubles de santé mentale.

Vivre l'itinérance, c'est faire face quotidiennement aux préjugés et à la judiciarisation institutionnalisée. Les personnes en situation d'itinérance sont des citoyenNEs à part entière qui ne se voient pourtant accorder ni droits, ni poids politique. Elles sont de plus en plus judiciarisées : elles subissent répression et discrimination parce qu'elles sont plus visibles dans l'espace public, reçoivent des contraventions et finissent par être incarcérées.

Elles ne sont pas considérées au même titre que les autres citoyens et sont souvent victimes du syndrome du « pas dans ma cour ». Les ressources qui leur viennent en aide sont aussi touchées par le même syndrome : plusieurs ont vu leur implantation bloquée par des citoyens ou des pouvoirs publics récalcitrants.

Vivre l'itinérance, c'est faire face à tous ces problèmes en même temps. La complexité des situations est un enjeu majeur... La pauvreté économique, l'absence de toit, la santé, la consommation, la vie sociale et communautaire forment un tout sur lequel il faut intervenir. Surtout, c'est lorsque l'accompagnement et le support tardent à venir que les situations s'aggravent au point que les personnes se retrouvent tellement désaffiliées et désorganisées que leur situation devient très lourde à renverser.

L'itinérance, des enjeux pour la collectivité

L'itinérance concerne de plus en plus de personnes parce que **le filet social se détend et le contexte sociopolitique crée de l'exclusion et de la pauvreté.** L'itinérance est un phénomène social causé avant tout par un ensemble de facteurs structurels auxquels il faut s'attaquer pour le prévenir et le réduire.

Parmi les **facteurs structurels**, on retrouve la pauvreté, le chômage, les mutations de la famille et de l'économie et les migrations vers les centres urbains. Le marché de l'emploi est de plus en plus un facteur d'exclusion à cause de la précarisation et des difficultés d'accès. La pénurie de logements abordables a un impact majeur et direct sur l'augmentation de l'itinérance. De plus, différentes réformes ont conduit à un désengagement de l'État : dans le domaine de la santé et de services sociaux, dans le soutien au revenu (aide sociale, assurance emploi), le logement social (arrêt des investissements fédéraux), etc. Enfin, parmi les facteurs structurels, soulignons des dimensions socioculturelles telles que la stigmatisation des personnes aux prises avec un problème de santé mentale ou de toxicomanie ainsi que de celles ayant un passé institutionnel.

Les personnes assistées sociales de même que les jeunes font aussi face à une discrimination croissante, notamment dans l'accès au logement. La faiblesse des grandes valeurs collectives de solidarité et de justice sociale soutenant un projet de société peut aussi être considérée comme un facteur d'exclusion ayant pour conséquence la montée de l'intolérance. À ces facteurs structurels se combinent des facteurs individuels : des histoires de vie marquées par des échecs, des situations de crise, de difficultés profondes, de ruptures, des problèmes de santé mentale, de dépendances (toxicomanie, jeu compulsif, alcoolisme, etc.), de violence familiale. Le faible niveau de scolarisation, l'isolement social, l'âge, la faible estime de soi ou des problèmes de santé physique peuvent également accentuer la vulnérabilité des personnes.

Il y a de plus en plus d'itinérance chronique parce que **les situations des personnes sont de plus en plus complexes** et que les portes de sortie sont alors de plus en plus difficiles à franchir. Certes, l'itinérance se vit de plusieurs façons, mais la réponse de la collectivité au phénomène influence la durée des périodes d'itinérance et les impacts sur les individus à long terme, notamment en matière de possibilités d'insertion / réinsertion sociale.

Certains se retrouvent dans un cul-de-sac parce qu'**il n'existe pas assez de ressources en mesure de les accompagner** dans toutes les dimensions de leur parcours, parce qu'il faudrait **des interventions toujours plus pointues, à long terme, qui placent la personne au centre de sa démarche.**

Par ailleurs, les groupes communautaires sont souvent astreints à des obligations de résultats qui se conjuguent mal avec l'**approche qualitative, globale et à long terme** qu'exige l'intervention en itinérance.

Les groupes communautaires connaissent souvent une situation de sous-financement, ce qui contribue au **débordement des ressources**. Beaucoup de groupes déplorent aussi un manque de moyens qui les empêche d'assurer un **accompagnement ou un suivi après la sortie de la rue** auprès des personnes avec lesquelles ils ont créé des liens significatifs.

C'est ainsi que des personnes trouvent des portes fermées. Elles passent alors d'une ressource à l'autre, d'une région à une autre, dans l'espoir d'y trouver l'accompagnement adéquat. La mobilité des personnes est grande et constitue un défi pour la continuité de l'intervention.

Finalement, beaucoup retournent à la rue faute d'alternative.

Commençons dans un premier temps en regardant quelques chiffres concernant notre travail d'accompagnement.

Statistiques projet SPLI

Cette année, c'est **207 demandes d'accompagnement** qui ont été acceptées et faites. Ces accompagnements ont mené à la relocalisation de **133 accompagnés**. Nous utilisons le terme « accompagné » parce qu'il inclut plus de **441 personnes** dans les faits. C'est-à-dire que nous y retrouvons **157 personnes seules, 33 familles monoparentales, 8 familles biparentales** et également **9 couples**. Encore une fois, ce fut donc un travail colossal effectué par nos intervenantes.

Pour réussir ces accompagnements, c'est plus de **4507 interventions** diverses qui ont été effectuées, allant de la recherche et la visite de logements, l'accompagnement vers des banques alimentaires, la recherche de meubles, la gestion de crise, la signature de baux, etc. Voilà donc, en quelques mots, le portrait des multiples services offerts aux personnes dans ce projet. On y constate rapidement que la lutte contre l'itinérance va bien au-delà du simple fait de trouver un logement, et ce n'est là qu'une partie de la réalité.

Survol statistique

Cette année, nous avons reçu **487 demandes** qui après analyse ont mené à **268 nouveaux accompagnements** faits avec **259 demandeurs différents**, soit **145 femmes** et **114 hommes**.

Il faut aussi y ajouter les **117 personnes** dont les dossiers étaient actifs au début de l'année. Nous avons donc accompagné et supporté plus de **385 personnes, avec leurs proches et enfants**, dans une démarche visant la recherche ou le maintien dans un habitat adéquat.

Ces **385 accompagnements** ont mené à **185 déménagements** dans des habitats plus adéquats au cours de l'année 2012-2013. Signalons également qu'au 1^{er} avril 2012, **90 dossiers** demeurent actifs.

Il est également intéressant de mentionner que les personnes nous ont été référées par plus de **60 organismes et établissements** heureux de pouvoir bénéficier de notre expertise. Ce qui confirme l'importance de notre travail en partenariat avec un réseau intersectoriel que nous avons su bâtir et maintenir.

Une autre donnée très préoccupante dans notre réalité organisationnelle c'est que parmi les 487 demandes d'accompagnement reçues au cours de notre année, il y avait **234 de ces demandes dont la personne était sans domicile fixe lors de cette demande. C'est donc 52 % de notre total de demande reçue** qui sont en fait des situations d'urgence. Un autre point très important que nous découvrons à la lecture de nos statistiques, c'est que **seulement 31 % des personnes sans domicile fixe nous ont été référées par l'un ou l'autre des organismes partenaires de la Table Itinérance de la Rive-Sud**.

Cela démontre à quel point ces personnes arrivent de plusieurs référents non identifiés comme des organismes en itinérance. Ce qui m'amène à dire que lorsqu'on tente d'établir des « supposées trajectoires de services », on en arrive chez nous comme dans les études précédentes à conclure que les personnes itinérantes ne cheminent malheureusement pas en trajectoire de services. Avis aux gestionnaires et à ceux qui perdent encore du temps à tenter de modéliser les personnes itinérantes ou autres...

Une autre donnée très parlante quant à l'importance du travail accompli par notre organisme, c'est le nombre d'interventions faites. Nous avons effectué plus de **6689 interventions** cette année, soit **6157 téléphoniques** et **532 en personne**.

En conclusion de ce survol statistique et en regard de tout le travail accompli, il faut se rappeler que grâce à notre financement non récurrent SPLI qui nous permet de maintenir deux intervenantes en poste, nous avons réussi à offrir un niveau de service et de présence très adéquat dans l'agglomération de Longueuil, mais malheureusement insuffisant dans le reste de notre territoire. Bref, nous avons toujours un besoin pressant de consolidation de notre financement SOC de base. Nous ré-interpellons encore une fois l'agence et réaffirmons que tous ont le droit d'avoir accès à des logements adéquats, et qu'il est de la responsabilité du réseau de la santé d'assurer l'accès à un soutien approprié sur l'ensemble de notre territoire.

Revenons maintenant à nos priorités 2012-2013, de façon à bien situer l'avancement de différents aspects reliés à celles-ci.

□ AUGMENTATION DE NOS ACTIONS VISANT À LUTTER CONTRE LES CAUSES DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE

➤ Mise en place d'une stratégie communicationnelle notamment via les médias sociaux et la création d'un site web

Tout d'abord, soulignons que nous avons enfin créé et mis en ligne notre site web qui constituait le premier pas dans la stratégie communicationnelle via les outils électroniques de diffusion. Ce premier pas nous a permis de commencer à diffuser du contenu favorisant des réflexions de fonds et des regards autres sur comment lutter contre les causes de la pauvreté et d'exclusion sociale, que ce soit par nos liens vers d'autres sites tels IRIS ou encore vers des textes ou études pertinentes. Nous avons maintenant à apprivoiser ce nouvel outil de transformation sociale.

➤ Participation aux activités d'éducation populaire proposant des analyses et des pistes d'actions pertinentes

Encore cette année, nous avons été très actifs à l'intérieur de nos regroupements, que ce soit à la CDC Longueuil ou à la TROC-M, de façon à porter le discours invitant à travailler plus sur les causes et moins sur les effets. Nous sommes très satisfaits de nos efforts dans ce sens et très insatisfaits de la réponse collective pour cette lutte. Notre perception est que la gestion des effets de la pauvreté et l'exclusion sociale prend pratiquement toute la place dans le communautaire. On en est même à se donner des définitions ajustées, voire même étirées de ce qu'est la lutte contre les causes. Si bien que nous nous demandons si certains ne tentent pas de se donner bonne conscience avec cet étirement de définition. Bref, nous demeurons très sceptiques quant à la volonté collective de s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ceci étant dit, nous avons quand même œuvré, cette année particulièrement, sur le comité enjeux de la CDC Longueuil et participé aux rencontres de la TROVEP sur le bilan du plan de lutte à la pauvreté après dix ans.

□ DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VIE ASSOCIATIVE

➤ Mise en place d'une stratégie pour favoriser l'implication des membres

Voilà un objectif du plan d'action qui nous rend très heureux, car cette année, notre vie associative s'anime. Nous avons tenu une rencontre avec le RRASMQ sur l'approche alternative avec une participation intéressante de nos membres. Nous avons fait circuler différentes informations sur différents enjeux de société. Évidemment, nous avons facilité la participation des membres en assumant les frais d'inscription et de déplacement. Bref, nous sommes sur une bonne voie.

➤ Poursuite des efforts visant le recrutement de nouveaux membres

Là encore, les efforts portent fruit. Nous avons accepté 5 nouveaux membres intéressants et intéressés cette année.

❑ **CONSOLIDATION DU FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DE L'ORGANISME DANS LE BUT D'ASSURER UNE RÉPONSE ADÉQUATE AUX BESOINS**

➤ **Représentations auprès de l'agence et des CSSS**

Cette année nous avons rencontré Madame Diane Cossette, responsable de notre dossier, et Monsieur Youcef Ouadahi, pour leur faire part de nos besoins financiers et regarder avec eux différentes pistes potentielles pour notre financement.

Nous avons également discuté avec Madame Élisabeth Hamel de notre réalité et de nos besoins lors de sa tournée des organismes dans le cadre du projet clinique.

➤ **Participation aux actions collectives visant la consolidation du financement des organismes**

Nous avons participé au comité de consolidation des services existants de la TIRS qui a malheureusement suspendu son action faute d'appui des membres de la TIRS concernant les stratégies proposées par le comité et également faute de nouvelles stratégies qu'auraient pu avoir les membres de la TIRS.

Notre organisme n'a pas adhéré à la campagne de mobilisation nationale et régionale de la TROC-M, non pas parce que ce dossier n'était pas de la plus grande importance pour notre organisme, mais bien à cause des processus démocratiques ayant mené à son adoption lors de la dernière assemblée générale de la TROC-M.

➤ **Recherches des différentes subventions et programmes offerts**

Nous avons évalué la possibilité de déposer un projet ponctuel au PAOC (programme aide aux organismes communautaires) de la SHQ, mais les délais étaient trop courts.

Par ailleurs, nous avons élaboré un magnifique projet « Liaison, Info-ressources » qui a reçu l'appui incontournable de la TIRS et qui a été déposé à la CRÉ Longueuil. Bien que ce projet soit ponctuel, ses effets seront bénéfiques et durables pour notre communauté.

En conclusion, disons que la consolidation de notre financement via du travail collectif a été décevante, et ce, malgré l'urgence d'une consolidation pour plusieurs de nos organismes partenaires. Ce qui demeure un mystère non résolu...

❑ **PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ POUR LES PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE**

➤ **Poursuite des efforts visant le développement de projets de logements sociaux**

➤ **Participation aux concertations locales, régionales et nationales visant le développement de logements sociaux**

➤ **Représentations et collaborations avec les différentes instances concernées (O.M.H., S.H.Q., Ville, etc.)**

Nous traiterons ces trois moyens ensemble puisqu'ils se recoupent au niveau des actions faites.

Nous avons participé principalement dans une concertation de l'agglomération, là où siègent les principaux acteurs multisectoriels préoccupés et impliqués dans le dossier du logement. Cette concertation a précisé son mandat et ses objectifs, a établi un plan d'action et également choisi son nom, pour devenir la **Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit aux logements**. C'est à partir de ce levier que le dossier du logement incluant le logement social a été poussé.

➤ **Implication et suivi des dossiers politiques concernant l'habitation principalement via le FRAPRU et le Réseau Solidarité Itinérance du Québec**

Encore cette année, notre implication au FRAPRU et au Réseau Solidarité Itinérance du Québec ont été les leviers sur lesquels nous avons poussé au niveau provincial et fédéral la question du logement. Rappelons que sans une volonté politique au provincial et au fédéral menant à des programmes et des budgets de développement, tous les efforts locaux ne pourraient aboutir à des projets concrets.

□ CONCLUSION

Ce fût une année encore très occupée, avec des enjeux multiples et amplifiés par la réalité multisectorielle de notre mission. Beaucoup de boulot, beaucoup d'acteurs, des enjeux de société majeurs, et malheureusement des réflexions collectives de fond qui tardent à venir dans plusieurs de nos lieux de concertation.

Enfin, pour nous à l'interne, et bien bravo et merci à toute l'équipe de passionnés du Réseau d'Habitations Chez Soi, à savoir les membres, les administrateurs ainsi que les employés. Nous avons encore une fois tenu notre promesse collective de tenter d'être le plus aidant possible pour les personnes que nous accompagnons et pour la société dans laquelle nous vivons.

Mille mercis,

André Bilodeau
Directeur

5. L'accompagnement au *Réseau d'Habitations Chez Soi*

Demeurer dans un habitat adéquat est un droit légitime pour quiconque. Aussi, faut-il prendre les bons moyens pour y accéder.

Pour les personnes vivant des problèmes de santé mentale ou à risque d'itinérance, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* est un outil important dans la quête d'un habitat adéquat. La mission de l'organisme étant de permettre à ces gens de vivre dans un habitat adéquat et sécuritaire en plus d'avoir accès à un soutien approprié pour améliorer leur qualité de vie, il va sans dire que les différentes actions sont posées en ce sens au sein de l'organisme.

L'évaluation et l'analyse des besoins de la personne

L'activité principale de l'équipe est l'accompagnement des personnes dans leur démarche de recherche d'un habitat adéquat. Référées entre autres par les organismes du milieu, les hôpitaux, l'OMH de Longueuil, les CLSC ou encore par des pairs, ces personnes connaissent diverses situations : sans domicile fixe, évincée d'un logement, habitant une ressource de type familiale ou une maison de chambre, à l'hôpital depuis 3 mois, etc. Toutes ont leurs petites histoires.

Et toutes aspirent à un habitat adéquat. Ce sera parfois un nouveau logement, une chambre, une chambre et pension ou un logement partagé. Pourquoi pas le même logement? La première tâche de l'intervenante sera de bien cerner les besoins de la personne en matière d'habitat. Il faudra tenir compte de son budget, de ses possibilités, de son degré d'autonomie, de ses ressources. Il faudra aussi considérer ses préférences, ses désirs.

L'intervenante fera alors l'évaluation et l'analyse de la situation afin d'aider la personne dans sa démarche vers un chez-soi adéquat.

L'éducation

Dans un objectif d'appropriation du pouvoir, l'approche des intervenantes auprès des personnes accompagnées se veut éducative. Par exemple, dès la première rencontre, des sujets tels la crise du logement et le coût des loyers sont abordés. L'accompagnement devient ici un moyen efficace pour mieux connaître le contexte. Durant l'entrevue, la personne a l'occasion de discuter de ses expériences antérieures, et peut ainsi prendre conscience de ce qui a plus ou moins bien fonctionné, auparavant. À son tour, l'intervenante donne les conseils importants pour les appels, la visite de logements, en s'appuyant d'outils pratiques. Bien préparé, le futur locataire est donc moins démuni lors de ses prochaines visites. Dans une même approche d'appropriation du pouvoir, la personne est encouragée à effectuer des recherches et à en faire part à l'intervenante.

De plus, un loyer devant faire partie du budget, l'intervenante voit avec la personne qu'elle accompagne les capacités de payer de celle-ci. C'est alors l'occasion de mesurer l'aisance de fonctionner avec un budget, aussi simple soit-il. L'occasion aussi d'en enseigner les simples rudiments.

L'éducation populaire ne se termine pas ici puisqu'au cours de l'accompagnement tout se prête à ce type d'activité : les relations avec le propriétaire et les voisins, l'entretien du logement, les règlements...

Cette approche aura pour effet d'engager la personne dans sa démarche.

La visite des habitats adéquats

Trouver un chez-soi adéquat est le but ultime de la démarche. Lors de l'évaluation de la demande, la personne aura pris le temps de bien exprimer ses besoins et ses préférences. Ainsi, la recherche sera orientée en fonction de cette réflexion. La présence de l'intervenante lors des visites, selon les témoignages, donne plus d'assurance et aide à bien cerner tous les détails de l'habitat visité. Le lien avec le locateur s'avère plus facile pour certains. On apprécie bien sûr l'aspect pratique : l'accès à un transport. Pour plusieurs personnes, les distances devenant des obstacles insurmontables, ce support technique est remarqué. Quelques personnes quant à elles, manifestent le désir d'effectuer seules leurs visites. L'accompagnement s'adapte donc aux besoins et au degré d'autonomie de la personne.

Si le soutien de l'intervenante est apprécié lors des visites, il l'est d'autant plus lorsque vient le moment de la signature du bail.

La recherche des différents habitats

La recherche s'effectue de multiples façons. Celle orientée vers le marché privé consiste tout d'abord à faire un tri parmi les petites annonces des hebdomadaires de la région. Les quartiers sont aussi régulièrement visités afin d'y dénicher les annonces « À louer ». Les autres habitats (appartements ou chambres et pensions) proviennent d'édifices appartenant à quelques propriétaires collaborateurs qui ont compris les avantages à travailler avec un organisme comme le *Réseau d'Habitations Chez Soi*.

Quant aux autres habitats, il y a aussi le logement social. Chaque personne est effectivement accompagnée vers l'Office municipal d'habitation. Elle peut ainsi y faire sa demande de HLM. L'accès à quelques projets d'habitation ayant émergé depuis quelques années permet une plus grande variété d'habitats.

Le suivi pour un maintien harmonieux en logement

Accéder à un habitat adéquat est l'objectif. Y demeurer c'est le défi. Voilà pourquoi l'accompagnement ne se termine pas lorsque le logement est trouvé. Le mandat de l'organisme est aussi de s'assurer que la personne connaîtra une expérience positive. Dès la première rencontre, l'intervenante a remis à la personne un bottin de ressources dans lequel se retrouvent les coordonnées des organismes nécessaires à un bien-être : dépannage alimentaire, meubles usagés, groupes d'entraide, CLSC, centre de crise, etc. On verra fréquemment l'intervenante aller présenter un organisme à une personne dans le besoin.

L'intervenante adapte son support à chaque personne. L'évaluation permet habituellement de mesurer si l'une d'elles nécessite un suivi communautaire. La référence est alors effectuée.

Sans être un suivi intensif, la personne a la possibilité de rester en contact avec l'intervenante et l'organisme. Ainsi pour des questions ou des besoins ponctuels en matière de logement, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* devient la référence pour les personnes qui ont un jour été accompagnées.

*Texte préparé par Manon Blanchard, ancienne intervenante au Réseau d'Habitations Chez Soi

Réseau d'Habitations Chez Soi

6. Statistiques du 1er avril 2012 au 31 mars 2013

6.1 Portrait des demandes

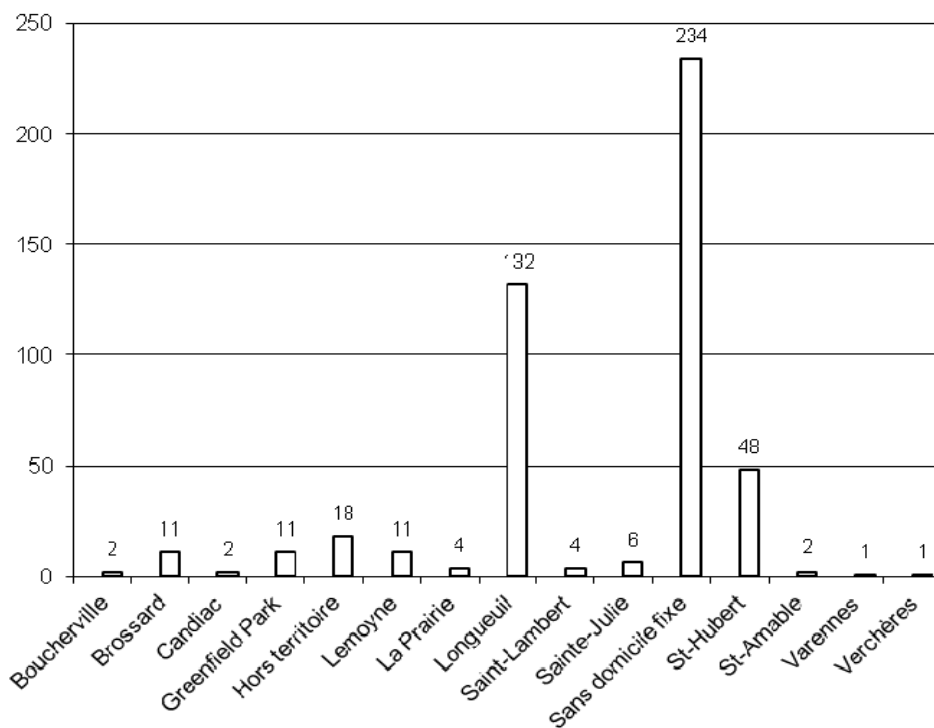
Parmi les 487 demandes, nous avons effectué 268 nouveaux accompagnements avec 259 personnes soit 145 femmes et 114 hommes

Un des objectifs principaux de ce portrait est d'identifier notre rayonnement territorial ainsi que la concentration des besoins dans certains secteurs.

Âge et statut des nouveaux accompagnements

18 - 24 :	38	Seul :	198
25 - 34 :	54	Monoparental :	47
35 - 44 :	50	Famille :	9
45 - 54 :	63	En couple :	14
55 - 64 :	40		
65 et + :	23		

Lieu de résidence des individus au moment de la demande



N.B.: La différence entre le nombre de demandes et les accompagnements s'explique par diverses raisons. Certaines personnes ont réussi à trouver un logement avant l'évaluation, d'autres ont été dirigées vers différentes solutions potentielles visant le maintien ou une relocalisation, et d'autres n'ont pas donné suite à leur demande.

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2013

6.2 STATUT DES ACCOMPAGNEMENTS

Définitions :

Actifs en recherche : La personne accompagnée est supportée dans la recherche d'un habitat adéquat. Exemple : Logement plus grand, plus petit, de meilleure qualité ou encore dans un quartier répondant mieux à ses besoins.

Actifs en suivi : La personne reçoit le soutien de nos intervenant(e)s de façon à assurer un maintien harmonieux en logement ou encore à éviter la perte de son logement en intervenant auprès de son propriétaire. Ce soutien se fait en collaboration avec les intervenant(e)s gravitant autour de la personne lorsque celle-ci a déjà un suivi dans la communauté, ce qui n'est pas toujours le cas.

Dossier en suspens : L'accompagnement, c'est-à-dire la recherche ou le suivi, peut être suspendu pour diverses raisons. (perte de contact, hospitalisation à long terme, etc.)

Dossier fermé : Nous utilisons ce terme principalement lorsque la personne est bien établie dans son nouvel environnement et que le soutien de notre équipe n'est plus requis, soit parce que la personne fait preuve d'une bonne autonomie ou encore parce qu'elle a un suivi d'un autre service. Il arrive occasionnellement que le dossier soit fermé suite à une perte de contact à long terme avec la personne.

ACCOMPAGNEMENTS

DOSSIERS ACTIFS TOTAUX	ACTIFS EN RECHERCHE	ACTIFS EN SUIVI	DOSSIERS EN SUSPENS	DOSSIERS FERMÉS
73	28	45	17	295

N.B. Au 1^{er} avril 2012, nous avons débuté l'année avec 117 dossiers :

- 30 en recherche
- 69 en suivi
- 18 en suspens

Logements trouvés 1 avril 2012 au 31 mars 2013
185

Type de logement trouvé													
Privé									Communautaire				
Chambre	Maison	1½	2½	3½	4½	5½	6½	Chambre et pension	HLM	SUPERVISÉ	PSL	COOP	
21	1	13	24	49	61	10	2	4					

Références

SOURCES	NOMBRE
Accès (L')	11
ACEF (L')	4
Ancien dossier	76
Au second lieu	1
APAMM	1
Boîte à lettre	1
Collectif de défense des droits de la Montérégie	1
CAVAC	5
Carrefour le Point Tournant	1
Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Hubert	6
Carrefour pour elle	9
Centre de références du Grand Montréal	1
Centregens Brossard	1
Centregens Longueuil	2
CIJAD	1
Certex	1
C.L.S.C. Longueuil Ouest	13
C.L.S.C. Saint-Hubert	6
C.L.S.C. Samuel de Champlain	16
C.L.S.C. Simonne Monet Chartrand	18
C.L.S.C. des Faubourgs	1
C.L.S.C. Kateri	2
Clinique Labonté	1
Comité Logement Rive-Sud	3
De soi à l'emploi	1
Député	5
D'un couvert à l'autre	1
Émissère	1
Entraide Chez Nous	6
Espoir – Suivi	7
Espoir – S.I.S.M.	5
Foyer Parchemin	1
Hôpital Anna-Laberge	1
Hôpital Pierre-Boucher	8
Hôpital Charles-Lemoyne	25
IVAC	1
L'Abri de la Rive-Sud	9
La Casa Bernard-Hubert	1

Références (suite)

La Mosaïque	1
La Croisée de Longueuil	4
L'Éclaircie	1
L'Égide	1
Le Relais	5
Le Virage	4
L'Entre-Deux	6
Macadam Sud	3
Maison de la paix	1
Maison Joins-Toi	3
Maison la Virevolte	6
Maison du Goéland	1
Pavillon Marguerite de Champlain	21
Pair	26
Office Municipal d'Habitation de Longueuil	28
Office Municipal d'Habitation de Montréal	1
Repas du passant	6
SIBI	1
SIM	1
Sicom	7
Unité Familiale de Saint-Lambert	1
Ville de Longueuil	3

Total : 385

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2013

6.3 ÉVALUATION DES APPELS REÇUS

DATE	TOTAUX	SEXE		RAISON DE L'APPEL			
		F	M	SERVICES			
				Information	Demande	Suivi	Divers
Avril	393	232	161	28	46	306	13
Mai	374	238	136	41	46	274	13
Juin	428	259	169	46	48	331	3
Juillet	224	143	81	24	25	173	2
Août	240	151	89	28	40	160	12
Septembre	277	168	109	19	32	214	12
Octobre	235	145	90	30	39	151	15
Novembre	313	177	136	33	44	222	14
Décembre	177	91	86	21	16	132	8
Janvier	314	173	141	35	56	216	7
Février	281	157	284	34	55	181	11
Mars	443	124	159	31	40	353	19
CUMULATIF	3699	2058	1641	370	487	2713	129

L'évaluation de nos appels reçus nous permet d'avoir un portrait organisationnel global de ce pour quoi les gens nous contactent.

On y constate 370 appels pour des informations concernant nos services, mais également, les services existant sur le territoire. Ces appels d'informations deviennent parfois de véritables interventions d'urgence auprès de personnes désespérées de trouver une solution à leur problème de logement. Heureusement, les informations données ainsi que les pistes de solution présentées réussissent parfois à dénouer les impasses dans lesquelles se retrouvent ces personnes. Bref, bien que non compilés comme des demandes, cela mène souvent à des solutions à leur problème de logement. Ce qui confirme notre rôle au niveau de l'info-référence des différents services nécessaires au maintien dans la communauté.

NOS AFFILIATIONS

- ❑ Association Canadienne pour la santé mentale (Filiale de Montréal) (**A.C.S.M.-Montréal**)
- ❑ Corporation de développement communautaire de Longueuil (**C.D.C. Longueuil**)
- ❑ Front d'action populaire en réaménagement urbain (**F.R.A.P.R.U.**)
- ❑ Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec (**R.R.A.S.M.Q.**)
- ❑ Réseau Solidarité Itinérance du Québec
- ❑ Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (**T.R.O.C.-M.**)
- ❑ Table Itinérance Rive-Sud
- ❑ Table d'Entraide de Saint-Hubert
- ❑ Table de concertation en santé mentale